



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

établissements

Question au Gouvernement n° 144

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Yves Durand.

M. Yves Durand. Monsieur le ministre de l'éducation nationale, le Gouvernement a présenté ce matin un nouveau plan de lutte contre la violence à l'école. Chacun sur ces bancs conviendra qu'il s'agit de l'une des préoccupations essentielles de nos concitoyens, qui sont parents pour la plupart, et que c'est l'un des problèmes les plus importants auxquels nous soyons confrontés. M. le Premier ministre lui-même l'avait mis en avant dans sa déclaration de politique générale de juin dernier.

Monsieur le ministre, quels sont les grands axes de ce nouveau plan de lutte contre la violence à l'école ? Surtout, quelles sont les mesures qui feront qu'il ne sera pas un plan supplémentaire à l'efficacité peu visible dans les établissements scolaires ? Comment parviendrez-vous à résoudre le problème de la sécurité dans les écoles et aux abords des écoles ? Par quelles dispositions mettrez-vous en oeuvre la nécessaire pédagogie de la citoyenneté auquel vous et nous tous sommes particulièrement attachés ? (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et du groupe Radical, Citoyen et vert.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie.

M. Claude Allègre, ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie. Monsieur le député, il n'échappe à personne que le problème de la violence en milieu scolaire est particulièrement grave, pour lequel il n'existe pas de solution miracle. Je vous indiquerai la philosophie du Gouvernement et les moyens qu'il compte prendre dans ce domaine. La philosophie, c'est d'abord de transformer cette violence, cette énergie négative en une énergie positive. (Rires et exclamations sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française.) Quoi que vous puissiez dire, mesdames, messieurs, dans ces lieux de violence, il y a, je le crois profondément, des ressources d'énergie positive pour notre pays. Voilà pourquoi le plan du Gouvernement associe, d'une part, la restauration des valeurs et des références, le rappel du respect de la loi et du fait que nul acte de violence ne saurait rester impuni, et, d'autre part, l'action à long terme qui vise le rétablissement de la morale civique à l'intérieur de l'école et la réinsertion de tous dans le dispositif scolaire et vers des actions positives.

Plusieurs points caractérisent ce plan par rapport aux précédents. Et encore une fois, je ne prétends pas résoudre de façon magique ce problème.

D'abord, la concentration sur neuf zones des moyens, et ceux-ci seront très supérieurs à tous les autres mis en oeuvre jusqu'à présent, puisque plus de 20 000 personnes seront impliquées dans ce plan sur les neuf zones. Cette méthode expérimentale sera étendue à l'ensemble du territoire si nous résolvons le problème dans ces zones.

Ensuite, la coordination intergouvernementale qui a présidé à l'élaboration de ce plan et qui implique les ministres concernés - intérieur, défense, ville, culture, jeunesse et sports, justice. (Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française.)

Enfin, nous procéderons à une évaluation. Je m'engage devant la représentation nationale à donner un descriptif objectif de l'état de la violence tous les six mois. Il sera établi par des experts indépendants qui ont été désignés à cet effet.

M. Philippe Briand. Encore un comité !

M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie. Pour conclure, je dirai que face à un

tel sujet il faut éviter les critiques a priori car la violence mine nos sociétés occidentales. Des plans ont été mis en oeuvre et on a vu avec quel résultat. Attendons de voir ce que celui-ci donnera. Nous ne nous engageons pas a priori. Mais nous avons décidé que cette violence n'est pas inéluctable, et nous mettrons dans cet engagement toute l'énergie du Gouvernement.

M. Christian Cabal. Energie positive ou négative ? (Rires sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.)

M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie. Nous y mettons déjà, mesdames et messieurs de l'opposition, des moyens dix fois supérieurs à ceux que vous aviez bien voulu y consacrer !

(Protestations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française. - Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.)

M. Jean-Luc Reitzer. Provocation !

Données clés

Auteur : [M. Yves Durand](#)

Circonscription : Nord (11^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 144

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : éducation nationale, recherche et technologie

Ministère attributaire : éducation nationale, recherche et technologie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 novembre 1997, page 5426

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 6 novembre 1997